

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## COMMISSION DES CHAMPIONNATS

### REUNION DU 02/09/25 – PV N°2

Président : Jean-Claude DELATRE

Secrétaire : Régis SANCHEZ (excusé)

Présents : Miguel GONZALEZ, GOZZO Katia, Jean-Claude RICHARD, Vincent VANDEVILLE

Excusés : GARCIA Jean-Luc, Louis NIFOSI

Assiste aux tirages : Marc WATTELLIER

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

### *SENIORS*

#### TIRAGE COUPE D'OCCITANIE SENIORS 2025/2026

#### Engagements

##### **R2**

1. CANET RFC 2 <b>EXEMPT</b>
------------------------------

##### **R3**

2. FC ELNE 1 <b>EXEMPT</b>
3. SP PERPIGNAN NORD 1 <b>EXEMPT</b>
4. SO RIVESALTES 1 <b>EXEMPT</b>
5. FC CLAIRA ST LAURENT 1 <b>EXEMPT</b>
6. OC PERPIGNAN 1

##### **D1**

7. FC ALBERES ARGELES 2
8. CABESTANY OC 1 <b>EXEMPT</b>
9. FC LE BOULOU SJPC 1
10. FC LE SOLER 1
11. RC PERPIGNAN MEDITERRANEE 1 <b>EXEMPT</b>
12. FC ST CYPRIEN 1 <b>EXEMPT</b>
13. FC THUIR 1
14. AS PRADES 1
15. BECE VALLEE AGLY 1
16. FC VILLELONGUE 1 <b>EXEMPT</b>

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## D2

17. SALEILLES OC 1 <b>EXEMPT</b>
18. RC CANOHES TOULOUGES 1
19. FC CERET 1

## D3

20. ATAC OC 1 <b>EXEMPT</b>
-----------------------------

## D4

21. OL PORT VENDRAIS 1
------------------------

**1<sup>er</sup> tour de cadrage : matches le 14/09/25 à 15h00 sur le terrain du 1<sup>er</sup> nommé**  
5 matches : 10 équipes = 5 qualifiés (+ 11 exempts)

FC LE SOLER	FC BECE VALLEE DE L'AGLY
FC CERET	RF CANOHES TOULOUGES
FC PORT-VENDRES	AS PRADES
FC ALBERES-ARGELES 2	OC PERPIGNAN 1
FC THUIR	FC LE BOULOU SJCP

## DEMANDES POUR JOUER EN NOCTURNE

**FC ILLE NEFIACH** : courriel du 29/08/25, équipe D4 le samedi soir à 20h. Avis favorable de la commission éclairage du stade J. GALLIA classé E5 jusqu'au 12/02/2028.

**RC PERPIGNAN MEDITERRANEE** : courriel du 30/08/25, équipe D1 le samedi soir à 19h30. Avis favorable de la commission éclairage du stade SAN VICENS classé E7 jusqu'au 13/11/2026.

## CORRESPONDANCE

**LES CHAMPIONS ST JACQUES** : courriel du 31/08/25, informant qu'il n'a pas d'éducateur pour son équipe D4 et la Coupe du Roussillon Séniors. La Commission demande au club de lui confirmer s'il retire ses engagements Séniors ou s'il souhaite les garder et ce, dans les meilleurs délais, sachant que le calendrier D4 est en ligne depuis le 29/08/25.

**FC FOURQUES** : du 01/09/25, demandant l'engagement d'une équipe 2 en séniors D4. Cette équipe est intégrée en Poule B à la place de l'exempt.

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## JEUNES

### TIRAGE COUPE D'OCCITANIE U17 et U15 2025/2026

#### Engagements Coupe d'Occitanie U17 :

1. ENTENTE VALLESPYR ASPRES 1
2. CANET RFC 1 (U17 R1) EXEMPT
3. FC CERET 1
4. ELNE FC (U17 R1) EXEMPT
5. LES PHOENIX CATALANS 1 EXEMPT
6. FC LE SOLER 1 EXEMPT
7. FC CERDAGNE 1 EXEMPT
8. SP PERPIGNAN NORD 1 (U16 R1) EXEMPT
9. FC CLAIRA ST LAURENT 1 EXEMPT
10. FC THUIR 1 EXEMPT

#### 1<sup>er</sup> Tour le 14/09/25

1 match : 2 équipes (5 exempts) = 1 qualifié

ENTENTE ASPRES VALLESPYR	FC CERET
--------------------------	----------

#### Engagements Coupe d'Occitanie U15 :

- 1- CANET RFC 1 (U15 R1) EXEMPT
- 2- FC ALBERES ARGELES 1 (U14 R1) EXEMPT
- 3- ENTENTE ASPRES VALLESPYR 1 EXEMPT
- 4- ENTENTE CERET VALLESPYR 1
- 5- ELNE FC 1 (U15 R1) EXEMPT
- 6- LES PHOENIX CATALANS 1
- 7- FC LE SOLER 1 EXEMPT
- 8- SP PERPIGNAN NORD 1 (U14 R1) EXEMPT
- 9- FC CLAIRA ST LAURENT 1
- 10- FC THUIR 1

#### 1<sup>er</sup> Tour le 14/09/25

2 matches : 4 équipes (2 exempts) = 2 qualifiés

LES PHOENIX CATALANS	FC THUIR
ENTENTE CERET HAUT VALLESPYR	FC CLAIRA ST LAURENT

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## MODIFICATION POULE U13 ELITE ET U13 D1

Compte tenu que l'ACADEMIE SPORTIVE ST ESTEVE est un **NOUVEAU CLUB AFFILIE** il ne pas participer au championnat U13 Elite (ne répond pas aux critères requis). Il en est de même pour le championnat U13 D1 (mêmes critères).

De ce fait :

L'équipe du **RC PERPIGNAN MEDITERRANNE 1 EST INTEGREE EN U13 ELITE**

L'équipe du **FC THUIR 1 EST INTEGREE EN U13 D1**

L'équipe de **L'ACADEMIE SPORTIVE ST ESTEVE 1** (nouvelle affiliation) **EST INTEGREE EN U13 ANIMATION**

## DEMANDE D'ENGAGEMENT SUPPLEMENTAIRE

**FC ALBERES ARGELES** : courriel du 02/09/25, demandant à engager une équipe U13 Animation 3. Les Poules étant complètes, la demande du club sera prise en compte en cas de désistement d'une équipe. A défaut, elle pourra être inscrite en 2<sup>ème</sup> phase.

**LES PHOENIX CATALANS** : courriel du 02/09/25, demandant à engager une équipe U13 Animation 2. Les Poules étant complètes, la demande du club sera prise en compte en cas de désistement d'une équipe. A défaut, elle pourra être inscrite en 2<sup>ème</sup> phase.

**FC ILLE NEFIACH** : du 04/09/25, demandant à engager une équipe U13 Animation 2. Les Poules étant complètes, la demande du club sera prise en compte en cas de désistement d'une équipe. A défaut, elle pourra être inscrite en 2<sup>ème</sup> phase.

**Néanmoins si plusieurs équipes supplémentaires s'engagent, une poule U13 Animation F de 6 équipes ou plus serait créée pour la 1<sup>ère</sup> phase \*\*\*Les clubs resteront en U13 Animation pour la 2<sup>ème</sup> phase.**

Le Président  
J-C DELATRE



Le Secrétaire de Séance  
Jean-Claude RICHARD

